



Déclaration du G8 sur la lutte contre le terrorisme

1. Nous, les dirigeants du G8, sommes unis pour condamner dans les termes les plus énergiques les attaques terroristes perpétrées à Londres. Nous adressons nos plus sincères condoléances aux victimes et à leurs familles et tenons à assurer la population du Royaume-Uni de notre solidarité dans la lutte constante contre le terrorisme. Nous dénonçons tous les actes terroristes criminels et réitérons qu'un tel massacre n'est ni excusable ni justifiable. Comme nous et nos homologues d'autres pays l'avons déclaré hier, nous nous efforçons de lutter contre la pauvreté ainsi que de sauver et d'améliorer des vies, alors que les auteurs des attentats d'hier ne cherchent qu'à en détruire. Nous nous attaquerons résolument, ensemble et à plusieurs, à ce fléau mondial et nous efforcerons de traduire en justice les terroristes, où qu'ils se trouvent.
2. Nous avons lancé des initiatives pour empêcher que les armes de destruction massive ne tombent entre les mains de terroristes et d'autres criminels, renforcer la volonté politique internationale de lutter contre le terrorisme, protéger les sources radioactives et – comme il a été annoncé à Sea Island – faciliter et rendre plus sûrs les déplacements internationaux. Aujourd'hui, nous nous engageons à déployer de nouveaux efforts concertés. Nous travaillerons en vue d'améliorer la mise en commun de l'information sur le mouvement des terroristes de part et d'autre des frontières internationales, d'évaluer et de contrer la menace qui pèse sur l'infrastructure des transports et d'encourager le recours à des pratiques exemplaires en ce qui concerne la sécurité ferroviaire et des métros. Nous quittons Gleneagles déterminés à collaborer avec nos partenaires au sein des Nations Unies et dans d'autres tribunes régionales et internationales. Cette tragédie vient renforcer notre résolution à conclure le plus tôt possible une entente sur une Convention globale sur le terrorisme international.

Déstabiliser les terroristes dès maintenant

3. Dans l'immédiat, il est impératif de réduire la menace posée par les personnes déjà acquises au terrorisme. Nous avons connu un succès considérable, mais il faut intensifier nos efforts. Nous travaillons sans relâche à dépister les terroristes notoires ou présumés ainsi que leurs collaborateurs, à tarir leurs sources de financement, à contrecarrer leurs plans, à déstabiliser leurs réseaux, à leur refuser l'asile et à les traduire en justice. Collectivement, nous développons une perception commune de la menace, évaluons les liens entre la criminalité et le terrorisme et analysons comment les terroristes préparent leurs attaques.
4. Comme les terroristes opèrent avec souplesse et sur la scène internationale, nous devons faire de même. Les interventions des gouvernements, des forces policières et des organismes de renseignement doivent être mieux coordonnées – tant à

l'intérieur des États qu'entre les États. Il faut améliorer la coopération entre les organismes de renseignement et de sécurité internes et externes. Les agents d'application de la loi, les agents de recherche et d'analyse du renseignement, les décideurs et les intervenants doivent coopérer et mettre en commun leurs informations. Au sein du G8, nous avons adopté une dénomination commune sur les produits de renseignement, favorisé la mise en commun de données sur les terroristes, notamment pour freiner leurs déplacements, et établi des procédures pour extraire des renseignements antiterroristes de documents et autres formes d'information.

Empêcher la naissance de nouvelles générations de terroristes

5. Si nous voulons réussir à long terme, nous devons perturber les activités des terroristes d'aujourd'hui : mais il est tout aussi important d'empêcher d'autres personnes de recourir au terrorisme. L'information sur les terroristes et leurs réseaux nous aide à mieux comprendre ce qui incite des individus à intégrer ces réseaux et comment ils s'y prennent pour ce faire. Ensemble, nous analysons les raisons qui poussent des personnes à opter pour la voie de la violence et la façon, par exemple, dont les terroristes utilisent Internet pour préconiser la radicalisation et faire du recrutement.
6. Les conflits, l'oppression et la pauvreté n'excusent pas et ne justifient pas le terrorisme : la grande majorité des victimes de ces fléaux ne choisissent pas la voie de la violence. Le terrorisme en soi exacerbe, souvent délibérément, les problèmes qu'il prétend régler. Il est de notre devoir de faire tout notre possible pour résoudre les conflits, faire face à l'oppression, alléger la pauvreté et promouvoir la bonne gouvernance. Nous devons défendre les droits politiques et sociaux et préconiser la réforme démocratique, combattre l'intolérance, encourager le débat public et l'éducation tolérante ainsi que favoriser la compréhension entre les cultures. Ce sont tous des objectifs importants en soi, mais ils serviront également à contrer la propagande des terroristes. L'une de nos principales tâches est de travailler avec la société civile pour amener l'ensemble des gens à rejeter complètement le terrorisme.

Protéger les communautés contre les attaques terroristes

7. En plus de réduire la menace terroriste, nous devons réduire notre vulnérabilité aux attaques. Il faut devenir une cible plus difficile à atteindre, au pays comme à l'étranger, en renforçant notre sécurité.
8. À Sea Island, nous avons annoncé l'**Initiative pour des déplacements internationaux sûrs et facilités (SAFTI)** – un plan d'action en 28 points, qui est presque déjà achevé dans l'ensemble. Au cours des douze derniers mois, le G8 a conçu des mesures pour contrer les attaques aériennes au moyen de missiles sol-air, restreindre la prolifération et la contrebande de ces armes et renforcer la sécurité des postes de pilotage. Nous avons amélioré l'inspection des passagers et des bagages dans les aéroports ainsi que l'application des régimes de sécurité aérienne par les États. Nous avons favorisé le recours aux agents de sécurité aérienne. Nous avons établi un réseau de contacts sur la sécurité aérienne et renforçons notre

coopération en matière de lutte contre la falsification de documents transnationaux. Nous avons élaboré une méthode pour évaluer la sécurité portuaire. Nous continuerons de renforcer et d'élargir notre coopération, en encourageant les organismes internationaux compétents à jouer un rôle actif, pour rehausser les normes internationales de la sécurité des transports.

Minimiser les conséquences des attaques

9. Nous devons en outre être bien préparés pour minimiser les conséquences humaines et économiques des attaques terroristes. Les gouvernements et les entreprises doivent établir des plans de continuité, notamment pour bien protéger les systèmes économiques et financiers. La population doit être tenue au courant et, le cas échéant, prévenue et alertée. Nous avons collaboré à l'établissement de pratiques exemplaires pour réagir aux attaques terroristes, en particulier des attaques par agent chimique, biologique ou radiologique. Nous avons convenu de principes d'intervention en cas de crise, nous avons tenu des exercices sur la protection des infrastructures essentielles et nous mettons en commun des pratiques exemplaires sur la gestion des lieux attaqués.

La menace terroriste et les droits des particuliers

10. De nombreux terroristes aspirent à user de violence à très grande échelle et même, dans certains cas, à utiliser des armes de destruction massive. Notre réponse doit demeurer proportionnelle et respecter nos valeurs démocratiques communes. Nous devons protéger la population tout en défendant les droits de la personne dans le respect du droit international. Nous témoignons notre sympathie la plus profonde aux personnes qui ont été blessées ou endeuillées par des attaques terroristes.

Renforcer les capacités internationales

11. Nous sommes résolus à collaborer avec les Nations Unies et d'autres organismes régionaux ou internationaux pour renforcer la volonté politique et la capacité d'autres pays de lutter contre le terrorisme. Depuis sa création à Évian, le Groupe d'action contre le terrorisme (GACT) a maximisé l'impact de nos ressources en coordonnant l'aide antiterroriste chaque fois qu'il y a lieu de le faire. Il collabore avec le Groupe d'action financière et les institutions financières internationales pour lutter contre le financement du terrorisme. Jusqu'à présent cette année, il s'est attaché particulièrement à améliorer la coordination en Afrique et au Moyen-Orient. Il se concentrera sur l'Asie du Sud-Est plus tard dans l'année. La participation des organisations régionales est indispensable pour nous. Les centres d'excellence et les mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme doivent avoir des ressources adéquates.

Renforcer le partenariat international

12. Nous nous réjouissons de l'adoption de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, à l'initiative de la Fédération de Russie, et espérons qu'elle entrera en vigueur rapidement. Nous demandons à nos partenaires au Sommet des Nations Unies en septembre de réitérer la condamnation explicite des actes terroristes par la communauté internationale.

Nous invitons nos partenaires à tirer parti du nouvel élan aux Nations Unies et à conclure rapidement le projet de Convention générale pour la suppression du terrorisme international. Ces instruments compléteront le vaste cadre juridique établi dans les résolutions du Conseil de sécurité et les 12 conventions et protocoles des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme. Nous préconisons l'observation universelle de toutes ces obligations et normes internationales. Il est primordial que les États participent pleinement avec le Conseil de sécurité à leur bonne mise en œuvre.

Conclusion

13. Aujourd'hui, nous convenons de nouveaux efforts concertés pour faire avancer notre coopération antiterroriste. Il s'agira notamment de mesures pour améliorer la mise en commun de l'information sur le mouvement des terroristes de part et d'autre des frontières internationales, pour évaluer et contrer la menace qui pèse sur l'infrastructure des transports et pour encourager le recours à des pratiques exemplaires en ce qui concerne la sécurité ferroviaire et des métros. Nous continuerons de renforcer et d'élargir notre coopération et ferons état de nos progrès à Saint-Pétersbourg en 2006.
14. En tant que chefs d'État et de gouvernement du G8, nous prenons l'engagement de travailler sans relâche pour identifier et réduire la menace terroriste, pour promouvoir la liberté et la sécurité, pour protéger la démocratie et pour assurer la primauté du droit. Nous invitons tous les États à se joindre à nous dans cette entreprise cruciale.